



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PAC

Question écrite n° 835

Texte de la question

M. Michel Hunault souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les inquiétudes exprimées par les organisations représentatives des jeunes agriculteurs au sujet de la réforme de la politique agricole commune. Le projet de réexamen à mi-parcours, qui semble remettre en cause l'accord obtenu à Berlin en 1999, conduira selon eux à un effondrement massif de leurs revenus agricoles, à une restructuration massive des exploitations et surtout à une forte diminution des installations. Il lui demande donc quelle place sera faite au cours de ces négociations à la défense des intérêts agricoles français.

Texte de la réponse

Les décisions prises à Berlin en mars 1999 ont donné un cadre financier pour 2000-2006. Elles prévoyaient une « revue à mi-parcours ». La Commission a fait paraître en juillet 2002 une communication sur sa vision de cette revue à mi-parcours. Des propositions formelles devraient être présentées à l'automne au Conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne. La portée des changements proposés par la Commission dépasse largement le champ limité prévu par les chefs d'Etat et de gouvernement au Conseil de Berlin, constat d'autant plus regrettable que certains bouleversements suggérés ne reposent pas sur une analyse préalable de leurs conséquences pour l'agriculture et de leur faisabilité. A l'inverse, plusieurs problèmes sectoriels importants pour les agriculteurs concernés n'ont pas été traités dans la communication de la Commission, en particulier dans les secteurs des céréales, de la viticulture, des fruits et légumes ou des volailles. La revue à mi-parcours est pourtant une occasion adaptée pour les évoquer. Le Gouvernement a la volonté de défendre, dans les discussions sur la revue à mi-parcours qui viennent de commencer, le respect des décisions prises au plus haut niveau à Berlin, et de faire prévaloir une méthode de travail qui pose les vraies questions. Il assurera pour cela une concertation avec toutes les parties prenantes, que ce soit dans ou hors du monde agricole.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 835

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 11 novembre 2002

Question publiée le : 22 juillet 2002, page 2676

Réponse publiée le : 18 novembre 2002, page 4280